



REGARD BÉTHEMONTOIS



Les guinguettes

Sortie des aînés

Randonnée en forêt

La chasse aux oeufs

SOMMAIRE

L'éditorial	3
Ça va se passer à Béthemont-La-Forêt	4 - 5
Vie du Conseil Municipal	6 - 8
Vie locale	9
• Bientôt 16 ans pensez au recensement...	9
• Inscription sur la liste électorale	9
Le dossier	10-13
• Budget 2025	
L'assainissement	14 - 15
• La future station d'épuration de Béthemont-La-Forêt et de Chauvry	
Infos Travaux	16
• Les travaux de l'été	
• Itinéraire cyclable entre Béthemont-La-Forêt et Chauvry	
• Aménagement hydro-écologique de terrain communal	
Environnement	17
• La maîtrise de l'énergie à Béthemont-La-Forêt	
Vie locale	18 - 20
• Lieu d'Accueil Enfants Parents à Béthemont-La-Forêt	18
• Mutuelle santé citoyenne	18
• Fermeture du réseau téléphonique historique	19
• Accès aux soins facilité par notre communauté de communes	19
• Moustique tigre	20
• Le calendrier des jours de chasse en forêt de Montmorency	20
Vie scolaire	21 - 23
• Rentrée scolaire	21
• Une année scolaire sous le signe de l'eau et des océans	22 - 23
Bibliothèque Municipale	24 - 25
Ça s'est Passé à Béthemont	26 -39
• Les nuits de la lecture	26
• Après-midi crêpes pour nos aînés	27
• Plantation d'arbres en forêt de Montmorency	28
• Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie	29
• La Saint-Patrick	30
• La chasse aux œufs	31
• Loto du Comité des Fêtes	32
• Sortie des aînés au château de Condé en Brie	33
• Randonnée en forêt de Montmorency	34
• Le feu de la Saint-Jean	35
• Balade en chantant	36
• Promenade bucolo-sylvicole en forêt de Montmorency	37
• Remise des calculatrices aux élèves de CM2	38
• Les guinguettes de Béthemont-La-Forêt	39

Mairie de Béthemont-La-Forêt

Rue de Montubois

Tel: 01 34 69 27 01

Fax: 01 34 08 07 25

mairie@bethemont-la-foret.fr

Couverture : Les animations de notre village

Rédaction, photos et impression réalisées par l'Equipe Municipale



Chères Béthemontoises,

Chers Béthemontois,

Au moment où je rédige cet éditorial, je ne peux que constater et déplorer ce monde dans lequel nous vivons aujourd'hui soit en proie à des guerres, à des désordres et à des violences qui suscitent des angoisses, voire même de la peur.

Notre environnement est marqué, tant au niveau international que national, par un manque de visibilité sur l'avenir consécutif à une instabilité et des incertitudes politiques, financières et économiques, qui ne sont pas sans conséquences sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Cette situation nous fait d'autant plus apprécier de vivre à Béthemont-La-Forêt, car notre village et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

Ce début d'année a été riche en événements pour petits et grands au sein de notre village. Nos jeunes ont participé à notre traditionnelle chasse aux œufs et à la plantation d'arbres en forêt en partenariat avec la participation de l'ONF. Nos aînés ont pu se retrouver à l'occasion de la journée conviviale en champagne organisée par notre C.C.A.S. Vous avez eu l'occasion de participer à des événements tels que notre feu de la Saint-Jean et notre premier loto, le tout rendu possible grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et à la participation active de notre comité des fêtes.

Dans ce nouveau numéro, vous revivrez en image les nombreux temps forts du printemps et du début de l'été de notre village et vous pourrez suivre les principales décisions prises par les élus de votre commune.

Depuis, près de vingt-cinq années, les équipes municipales successives ont eu de cesse de défendre et porter notre dossier assainissement, notre ténacité a eu raison des différents obstacles rencontrés. Les premières habitations pourront se raccorder au réseau au premier semestre 2026, le SIARE reviendra prochainement vers vous pour vous préciser le calendrier et les modalités de raccordement.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations, et tout particulièrement à l'occasion de notre traditionnelle fête du village qui aura lieu les 13 et 14 septembre prochains.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente rentrée.

Didier DAGONET
Maire de Béthemont-La-Forêt

ÇA VA SE PASSER À **BÉTHEMONT-LA-FORÊT**

BÉTHEMONT EN FÊTE



À PARTIR DE 14H30

FÊTE FORAINE

BOISSONS FRAÎCHES
GÂTEAUX ...
FAITS MAISON

JEUX

(DE NOMBREUX LOTS À GAGNER)

JEU DES PRÉNOMS
BETH' ROULETTE
...

SAMEDI 13 SEPT

À PARTIR DE 15H

ANIMATIONS

DES PARENTS D'ÉLÈVES
RALLYE, MAQUILLAGE...

À PARTIR DE 19H

RESTAURATION SUR PLACE
GRILLADES / FRITES

22H

RETRAITE
AUX FLAMBEAUX

PUIS

FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 14 SEPT

À PARTIR DE 13H

TRADITIONNEL
REPAS DOMINICAL

À PARTIR DE 15H

BALADE EN PONEY

ADULTE 10€
ENFANT 6€

1 PLAT : POULET FRITES

1 DESSERT : LA TRADITIONNELLE SALADE DE FRUITS FRAIS
(RÉSERVATION AU 06 61 70 10 58)

ÇA VA SE PASSER À BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Samedi 11 octobre

LA CH'TITE SOIRÉE

AMBIANCE ESTAMINET

La Ch'tite soirée organisée par le Comité des Fêtes à partir de 19h30 au centre équestre « Laos du Ronceray ».

Samedi 18 octobre



Traversons un siècle au guidon de motos légendaires avec la participation des « Bielles de Jadis » de 10 heures à 16 heures au terrain communal rue de Montubois.

Mardi 11 novembre



Le Conseil Municipal et la FNACA vous invitent à vous rassembler autour du monument aux morts pour la France au cimetière communal, pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Samedi 22 novembre



Soirée beaujolais nouveau dans la cantine et la cour de l'école à 19h30. Pensez à réserver votre Planche Charcuterie / Fromage.

Samedi 6 décembre



Le Conseil Municipal et le CCAS convient nos aînés à la traditionnelle rencontre de fin d'année en Mairie.

Samedi 13 décembre



Le Père Noël en Avant-Première de sa tournée Mondiale fera une halte à Béthemont-La-Forêt.

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2025

10 élus étaient présents

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
Approuve, le Compte Financier Unique de l'exercice 2024

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Invest.	Fonct.	Total cumulé
Recettes réalisées		259 830.30	468 291.65	728 121.95
Restes à réaliser		149 190.00	0.00	149 190.00
Dépenses réalisées		406 463.91	459 788.93	866 252.84
Restes à réaliser		74 075.70	0.00	74 075.70
Différence entre titres et mandats	Solde des réalisations	- 146 633.61	8 502.72	- 138 130.89
Résultats antérieurs reportés		172 991.20	32 486.40	205 477.60
Résultat de clôture	Excédent/Déficit	26 357.59	40 989.12	67 346.71
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	75 114.30	0.00	75 114.30
Résultat cumulé	Excédent/Déficit	101 471.89	40 989.12	142 461.01

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Approuve, l'affectation de résultats comme tel :

- L'inscription de 40 989.12 € au chapitre 002 excédents de fonctionnement reportés,
- L'inscription de 26 357.59 € au chapitre 001 excédents d'investissement reportés,

Approbation du Budget Primitif 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Adopte, le Budget Primitif 2025 tel que présenté :

Dépenses :		Fonctionnement :		Recettes :	
011 Charges à caractère général	163 086.04 €	002 Résultat reporté	40 989.12 €		
012 Charges de personnel	142 800.00 €	70 Produits de service	32 400.00 €		
014 Atténuations de produits	53 200.00 €	73 Impôts et Taxes	20 000.00 €		
023 Virement à la section d'investissement	180 000.00 €	731 Fiscalité locale	363 212.00 €		
65 Autres charges de gestion	133 671.08 €	74 Dotations et participations	31 136.00 €		
66 Charges financières	17 000.00 €	75 Autres produits de gestion courante	2 000.00 €		
		76 Produits financiers	20.00 €		
		77 Produits spécifiques	200 000.00 €		
Total de la section	689 757.12 €	Total de la section	689 757.12 €		

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Investissement :							
Dépenses :			Recettes :				
	RAR	BP 2025	RAR + BP		RAR	BP 2025	RAR + BP
13 Subvention d'invest.	0.00 €	5 710.00 €	5 710.00 €	001 Solde d'exécution de la section d'invest.	0.00 €	26 357.59 €	26 357.59 €
16 Emprunts et dettes	0.00 €	326 000.00 €	326 000.00 €	021 Virement de la section de fonct.	0.00 €	180 000.00 €	180 000.00 €
20 Immobilisat. incorporelles	1 230.00 €	10 000.00 €	11 230.00 €	10 Dotations fonds divers	0.00 €	62 200.00 €	62 200.00 €
21 Immobilisat. corporelles	72 845.70 €	14 061.89 €	86 907.59 €	13 subventions d'invest.	149 190.00 €	12 100.00 €	161 290.00 €
Total de la section	74 075.70 €	355 771.89 €	429 847.59 €	Total de la section	149 190.00 €	280 657.59 €	429 847.59 €

Soit, un budget total équilibré en recettes et en dépenses de 1 119 604.71 €.

Vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Adopte, les taux d'imposition locale pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 35.35 %
- Taxe foncière (non bâti) : 124.84 %
- Taxe d'habitation : 17.20 %

Participation financière aux syndicats au titre de l'année 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Approuve, le tableau des participations aux syndicats pour l'année 2025 comme suit :

	Montant
SIRES	80 621.55 €
SIARE	308.29 €
Syndicat Mixte Oise Pays de France	1 254.00 €

Attribution des subventions aux Associations au titre de l'année 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Approuve, le tableau des subventions aux associations pour l'année 2025 comme suit :

Association	Montant
Union départementale des Sapeurs-Pompiers	100.00 €
Comité des fêtes de Béthemont-la-Forêt	3000.00 €
Association les Chemins de la Musique	200.00 €
Association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN)	50.00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)	100.00 €
Union des Maires du Val d'Oise	92.62 €
AMF	77.00 €
A M I F	38.73 €
I.F.A.C	50.00 €
Mission Locale	237.85 €

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2025

8 élus étaient présents

Renégociation du prêt relais pour le financement des travaux rue de la Vieille France

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Autorise, le Maire à signer tout document nécessaire à renégocier le contrat de prêt de 320 000,00 €,

Actualisation des tarifs des concessions funéraires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Fixe, les tarifs des concessions funéraires à compter du 1er septembre 2025 pour une durée d'un an, comme tels :

Rappelle, que la gravure de la plaque sur la concession cinéraire du columbarium reste à la charge du concessionnaire.

Durée des concessions	Concessions en pleine terre	Concessions cinéraires en pleine terre 1m X 1m	Concessions cinéraires du columbarium
15 ans	100 €	50 €	350 €
30 ans	170 €	85 €	650 €
50 ans	310 €	155 €	950 €

Demande de subvention pour des travaux de mise aux normes du point d'arrêt-transports scolaires sur la commune de Béthemont-La-Forêt

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Approuve, le projet de mise aux normes du point d'arrêt-transports scolaires sur la commune de Béthemont-La-Forêt,

Approuve, le plan de financement, comme tel :

- Coût prévisionnel des travaux de mise aux normes du point d'arrêt-transports scolaires sur la commune de Béthemont, 660,00 €
- Subvention Ile de France Mobilité 528,00 €
- Part Communale 132,00 €

Autorise, Monsieur le Maire à solliciter Ile de France Mobilité pour bénéficier des subventions,

Autorise, Monsieur le Maire à signer les documents référant à ces demandes de subvention,

Demande du fond de concours voirie 2025 auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Approuve, le plan de financement comme suit :

Coût prévisionnel de l'opération H.T :	17 306,50 €
Fond de concours de la CCVO3F :	12 100,00 €
Part communale :	5 206,50 €

Autorise, le Maire à faire la demande de fond de concours voirie 2025 auprès de la CCVO3F et signer tous les actes afférents,

Aménagement hydro-écologique d'un terrain communal à Béthemont-La-Forêt – signature d'une convention avec le SIARE, portant sur la création d'un groupement de commandes pour une mission d'assistance à Maitrise d'Oeuvre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Approuve, la convention constitutive du groupement de commandes désignant le SIARE coordonnateur du groupement,

Autorise, le Maire à signer ladite convention, telle qu'annexée, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Jour	Ouverture	Fermeture
Lundi	15h30	17h30
Mercredi	9h30	12h00
Jeudi	16h00	18h30
Samedi	9h00	12h00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matin de 9 heures à 12 heures.
Monsieur le Maire est disponible les mardis après-midi, les jeudis et samedis matin sur rendez-vous.

BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT...

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Il suffit de vous présenter à la Mairie avec votre carte d'identité et livret de famille. La Mairie délivre alors une attestation de recensement. Ce document est obligatoire pour tout examen public (Bac, permis de conduire, etc...). Vous recevrez ensuite une convocation pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La JDC est obligatoire pour passer tout examen public ou concours jusqu'à vos 25 ans.



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Vous avez déménagé récemment à Béthemont-La-Forêt ? Vous venez d'avoir 18 ans ? Pour voter aux prochaines élections, vous devez vous inscrire à la Mairie sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions). Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.



Vous pouvez vérifier votre situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, confié à l'INSEE, chaque citoyen peut savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales sur l'adresse en ligne : www.service-public.fr. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet.

Vous pouvez aussi vous rendre en Mairie afin de vérifier votre inscription sur les listes électorales communales ou pour procéder à votre inscription, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à votre nom, daté de moins de trois mois.

Nouvelles règles budgétaires

A compter de 2024, le **Compte Financier Unique (C.F.U)** devient le document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au Compte Administratif anciennement produit par l'ordonnateur (Mairie) et au Compte de Gestion établi par le Comptable Public (Trésor Public).

Le C.F.U vise ainsi à fournir une information plus simple et plus lisible et à unifier cette ancienne double gestion (Compte Administratif et Compte de Gestion).



Le budget de notre village pour l'année 2025 a été voté lors du Conseil Municipal du 10 avril dernier. Il s'élève à **1 119 605 €** (vs 1 062 160 € en BU24), dont **689 757 €** en fonctionnement (vs 518 404 € en BU24) et **429 847 €** en investissement (vs 543 756 € en BU24).

Par rapport au budget 2024, le budget global laisse apparaître une légère augmentation (**+ 57 445 €**) mais hors transfert vers la section d'investissement (180 000 €) qui résulte de la cession d'un terrain budgété à hauteur de 200 000 €, il est à noter une baisse de 1,66% (- 8 647€) sur le fonctionnement et une baisse de 113 909 € sur les dépenses d'investissement.

Concernant les investissements, priorité est donnée cette année au remboursement de l'emprunt temporaire contacté pour les travaux importants réalisés en 2023 (pour rappel 2eme tranche de l'enfouissement des réseaux et refonte complète de la chaussée rue de la Vieille France).

Situation financière au 31 décembre 2024

Pour rappel, il est à noter que la politique de la commune est de générer sur chaque exercice des excédents sur le budget de fonctionnement, ce qui permet chaque année à notre commune de dégager des ressources qui nous permettent d'investir et, suivant les projets de pouvoir bénéficier en complément, de subventions du département, de la région, ou d'autres organismes.

- En fonctionnement, un résultat positif de **8 503 €** (dont 468 292 de recettes vs 459 789 de dépenses) vs 29 047 € (471 113 de recettes, 442 067 de dépenses) en 2023.
- En investissement, un résultat négatif de **- 71 519 €** (dont 409.020 de recettes et 480.539 de dépenses) se décomposant de la façon suivante :
 - Des dépenses d'investissement pour 480 539€ dont 406 464 € sur 2024 et 74 075 € en Reste à Réaliser (2025), majoritairement liés au solde des travaux importants démarrés en 2023 et finis en 2024 (rénovation complète partie de la rue de la vieille France).
 - Des recettes globales de 409 020 € dont 259 830 € perçues sur 2024 et des Restes à réaliser (subventions) à hauteur de 149 190 € à percevoir sur 2025.
 - En ajoutant les excédents cumulés existants à fin 2023 (+ 205 477€), nous finissons l'année 2024 avec un excédent cumulé (fonctionnement et investissement) de **+142 461 €**.

Il existe toujours un emprunt relais temporaire contracté à hauteur de 320 000 € dans l'attente de la réception des subventions et remboursement de la TVA à venir sur l'exercice 2024 et 2025 pour les travaux réalisés au titre de l'enfouissement des réseaux et refonte de la voirie rue de la Vieille France.

Hormis cet emprunt court terme temporaire, notre commune est relativement peu endettée, subsiste un emprunt de 62 544 € au 31 décembre 2024 et nous disposons d'une trésorerie nette excédentaire de **+ 88 662 €**.

LE BUDGET 2025 / LES GRANDES LIGNES

En préambule, quelques commentaires généraux qui ont guidé l'élaboration de ce budget.

Contexte et enjeux pour l'année 2025

Fonctionnement :

- Les dotations de l'état vont continuer à diminuer (déficit budgétaire de l'état). Entre 2014 et 2024, ces dernières ont baissé de 46,76% pour notre commune, passant de 65 900 € à 35 082 €.
- Mise en place d'une enveloppe de sécurité sur les charges à caractère général. Cette enveloppe nous permettra d'ajuster le budget lors d'une prochaine révision.
- Cession d'un terrain à hauteur de 200.000 € qui servira à rembourser le prêt temporaire contracté.

Investissement :

- Remboursement de l'emprunt court terme contracté pour les travaux de voirie pour 320.000 € en ayant budgété la vente du terrain communal pour 200.000 € (impact net de 120.000 €).
- Peu d'investissements prévus(30k€), année de transition. Essentiellement des études pour l'aménagement du terrain communal et sur l'éclairage Led, ainsi que des provisions pour des petits travaux de voirie et réfection des sanitaires de l'école.

Fiscalité :

Comme l'année dernière, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter cette année les taux d'imposition des bases des taxes foncières bâties et non bâties, les bases augmentant par ailleurs par l'administration fiscale du fait de l'inflation constatée.



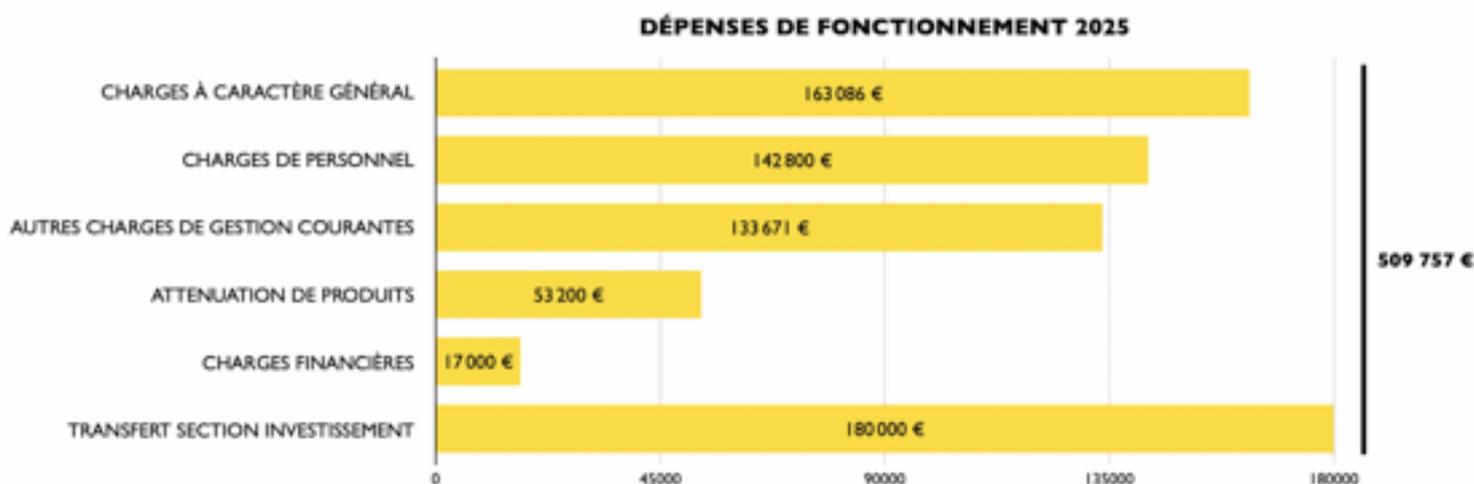
LE BUDGET 2025 / FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Le budget primitif 2025 de la commune de Béthemont-La-Forêt s'élève à 1 119 605 € (vs 1 062 160 € en 2024).

Il se divise en deux grandes sections :

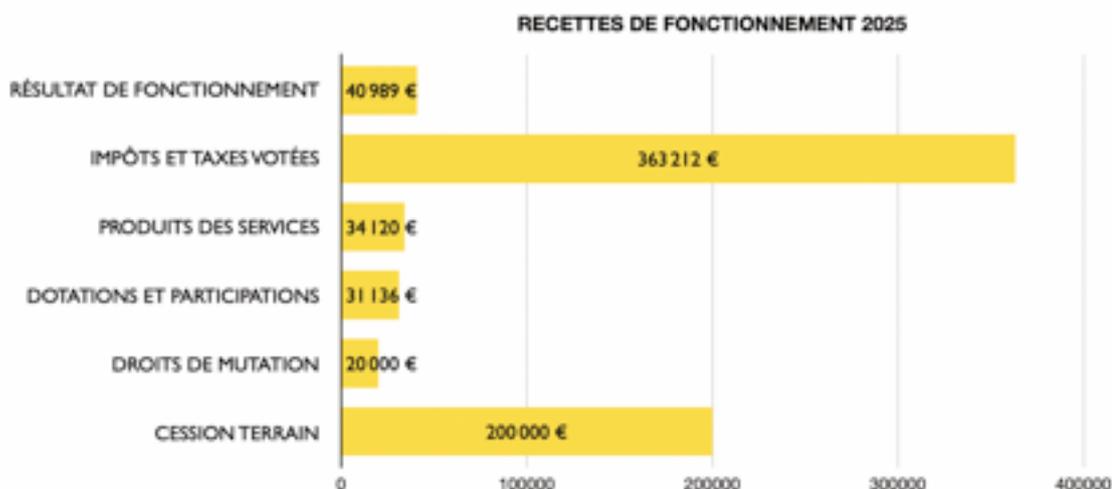
BUDGET 2025 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget des dépenses de fonctionnement du budget primitif 2025 de la commune de Béthemont-La-Forêt, s'élève à 689 757 € et hors virement à la section d'investissement à 509 757 € vs 459 789 € dépensés sur 2024 et se ventile de la façon suivante :



- Les charges à caractère général correspondent aux dépenses de fonctionnement de la commune, à savoir, l'entretien des bâtiments, de la voirie, les achats de fournitures ou prestations de services. NB: Comme indiqué précédemment, une enveloppe de sécurité a été budgétée sur ce poste ce qui explique la progression globale des charges de fonctionnement (509 757 €) vs le montant dépensé en 2024 (459 789 €).
- Les autres charges de gestion courante correspondent majoritairement aux contributions de la commune aux différents organismes (Ecole, Syndicats, ...) et indemnités des élus.
- Le transfert à la section d'investissement est la résultante de la cession d'un terrain budgétisé en recette (voir ci-après).

Le budget des recettes de fonctionnement du budget primitif 2025 de la commune de Béthemont-La-Forêt s'élève à 689 757 € (vs 459 789 € perçus sur 2024) et se ventile de la façon suivante :



Le résultat de fonctionnement reporté (40 989 €) correspond à une partie des excédents capitalisés (trésorerie) de la commune.

La cession d'un terrain est budgétisée pour 200 000 € et servira au remboursement d'un emprunt prévu en dépense d'investissement.

Les impôts et taxes votées (363 212 €) représentent la majorité de nos recettes de fonctionnement et se répartissent de la façon suivante :

260 783 €	233 345 €	Taxe foncière bâtie
	11 236 €	Taxe foncière non bâtie
	16 202 €	Taxe d'habitation
	76 489 €	Autres contributions attendues (FNDR, CFE)
	12 940 €	Taxe sur les pylônes
	13 000 €	Taxe sur l'électricité

Il est également à rappeler que seules les trois premières taxes ci-dessus sont du ressort de la municipalité et votées au moment de l'élaboration du budget par les élus.

BUDGET 2025 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes de la section d'investissement se décomposent de la façon suivante :

✓ Excédent capitalisé + solde exécution	26 358 €
✓ Virement de la section de fonctionnement (résultant de la vente du terrain)	180 000 €
✓ Subvention d'investissement	161 290 €
✓ Emprunt	0 €
✓ Remboursement FCTVA	62 200 €
Total	429 848 €

Les dépenses de la section d'investissement se décomposent de la façon suivante :

✓ Remboursement des emprunts (6000 € + 320 000 €)	326 000 €
✓ Immobilisations incorporelles Honoraires de maîtrises d'œuvre pour diverses études	11 230 €
✓ Enveloppe travaux divers Eclairage Led + réfection sanitaire école	10 000 €
✓ Réseaux de voirie Fin des travaux d'enfouissement des réseaux et réfection de la voirie rue de la Vieille France	70 400 €
✓ Autres travaux de voirie	4 062 €
✓ Divers (remboursement trop perçu subvention)	5 710 €
✓ Petit agencement divers	2 446 €
Total	429 848 €

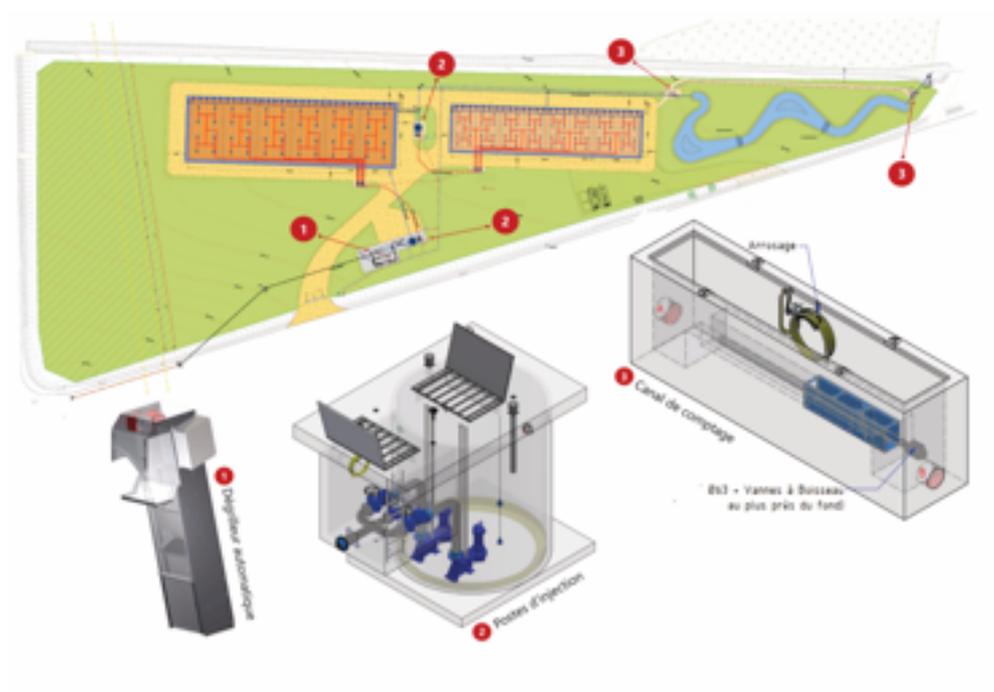
LA FUTURE STATION D'ÉPURATION DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT ET DE CHAUVRY



Implantée sur une parcelle de 19 000 m², la future éco-station traitera les eaux usées des quelque 700 habitants présents sur les deux communes. Les eaux assainies rejoindront ensuite le milieu naturel via une zone de rejet végétalisée directement connectée au ruisseau attenant à la station : le ru des Glaises.

Le système d'assainissement est basé sur la phytoépuration, un procédé naturel de dépollution des eaux.

Plan de la station

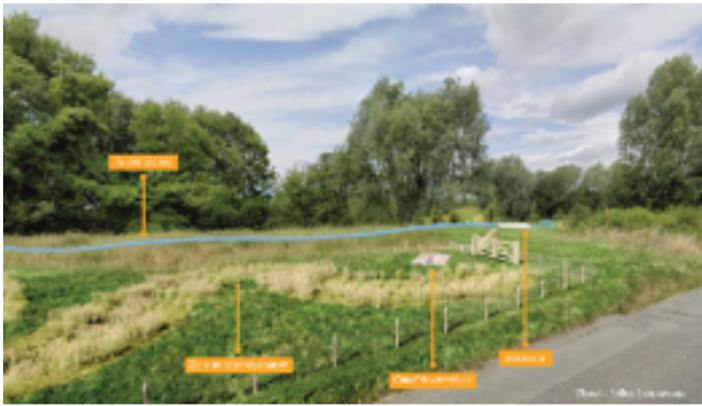


Différentes espèces de plantes héliophytes (dont les racines se développent dans un substrat gorgé d'eau) seront implantées dans la zone de rejet végétalisée. En plus de consolider les berges, de ralentir l'écoulement de l'eau et de favoriser l'infiltration, leur capacité épuratrice améliorera la qualité des effluents infiltrés ou rejetés.



Une ripisylve et quelques essences de plantes héliophytes viendront remplacer la végétation déjà bien présente. Installées au bord du ru, elles maintiendront les berges, limiteront l'augmentation de la température de l'eau et deviendront des refuges pour la faune locale.

Le chantier, commencé en début d'année, durera environ 10 mois et sera suivi en 2026 par les travaux de raccordement des habitations (durée prévisionnelle : 15 mois).

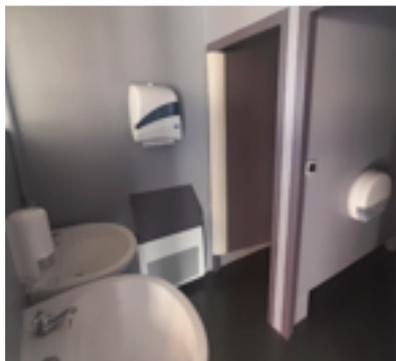


Avant la fin de cette année le SIARE communiquera auprès de l'ensemble des habitants afin de préciser les modalités de raccordement des habitations au réseau de collecte des eaux usées. Le SIARE actualisera les conventions qui avaient été signées par une majorité de Béthemontois pour déléguer ces travaux de raccordement au SIARE afin de pouvoir bénéficier de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau.

Voici quelques vues du chantier, aujourd'hui en voie d'achèvement.



TRAVAUX DE L'ÉTÉ



Pendant la période estivale, la commune a procédé à la réfection des sanitaires de l'école. Ces travaux ont consisté à une remise en peinture de murs du local, d'une réfection du sol et du remplacement des divers accessoires (dévidoirs, portes-savon...).

Ce fut aussi, l'occasion de procéder au « Grand Ménage » des salles de classes et du réfectoire et de procéder à divers petits travaux d'électricité, de plomberie... Nous espérons que ces travaux de l'été permettront à nos jeunes de se sentir bien dans nos locaux, l'ensemble de ces aménagements ont pu se réaliser grâce à l'implication de nos employés communaux.

ITINÉRAIRE CYCLABLE ENTRE BÉTHEMONT-LA-FORÊT ET CHAUVRY

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts a approuvé un Plan vélo intercommunal en 2024. Déjà trois tronçons ont été réalisés, c'est au tour de notre village de bénéficier de cet aménagement qui empruntera les rues de la Vieille France et de la Croix Frileuse, pour rejoindre le village de Chauvry. Ces travaux sont entièrement financés par l'intercommunalité et devraient être réalisés avant la fin de cette année.



TRAVAUX DE VOIRIE

Au début du mois de septembre des travaux de réfection d'une partie des trottoirs de la rue de la terre Marin et une reprise d'une grille d'évacuation des eaux pluviales allée des Châtaigniers seront réalisés. Le montant total de ces travaux est estimé à 17 306,50 € H.T, financé en partie par le fond de concours voirie de la CCVO3F d'un montant de 12 100,00 €.

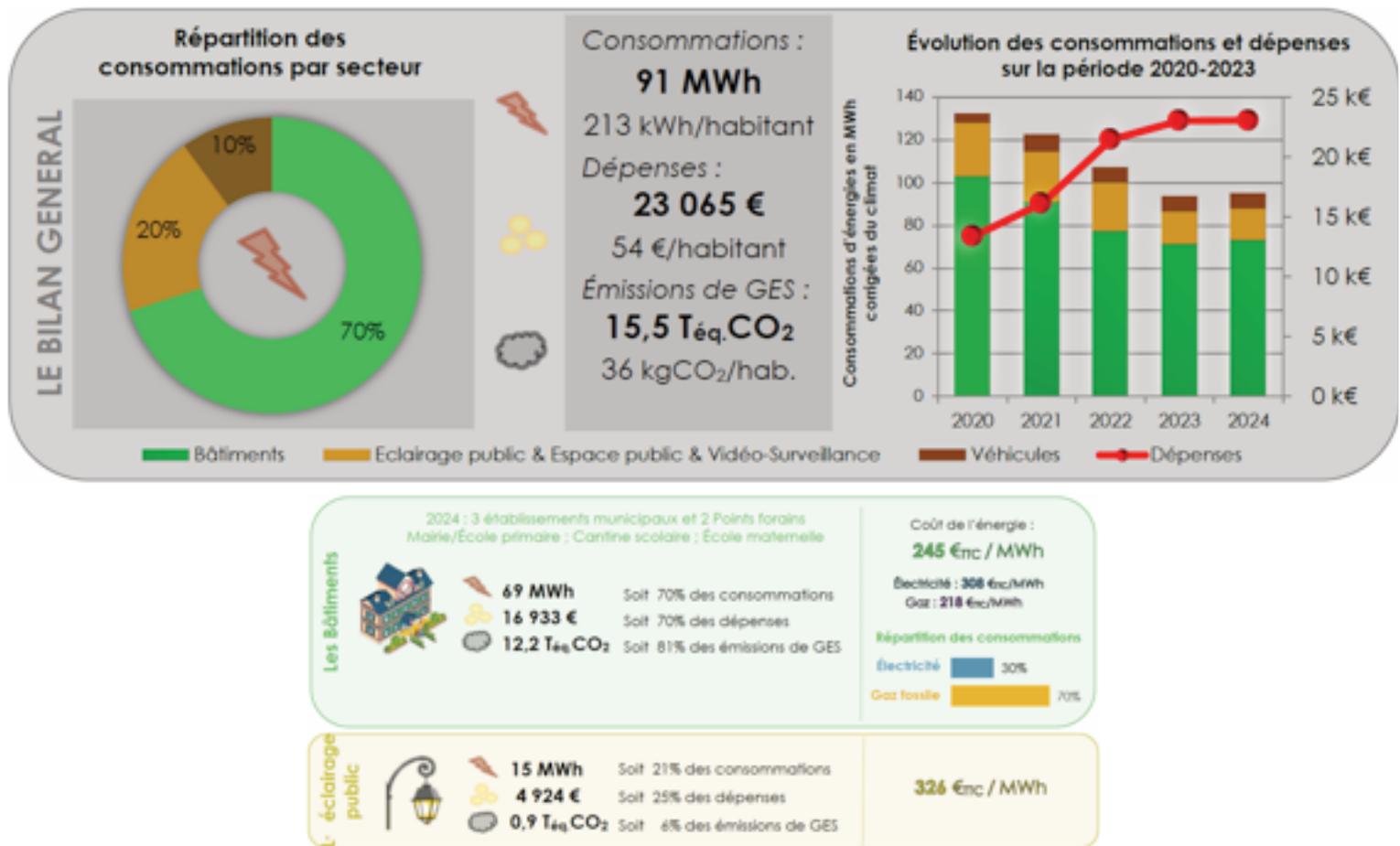
AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉCOLOGIQUE DU TERRAIN COMMUNAL

Lors du Conseil Municipal du 1er juillet les élus ont décidé d'approuver la convention de groupement de commande afin de réaliser une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement hydro-écologique du terrain communal avec le SIARE. Cette seconde étape fait suite à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée l'année dernière en collaboration avec le SIARE et le PNR Oise Pays de France (se reporter à l'article paru dans le Regard Béthemontois n° 71 janvier 2025). L'objet de cette convention est de réaliser des études de conception, l'assistance à la passation du marché de travaux et son suivi. Cette étape est essentielle avant la réalisation des travaux, elle permet à notre village de s'appuyer sur les compétences du SIARE pour mener à bien cette opération de requalification du terrain communal.

LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE

L'énergie recouvre une part de plus importante dans les dépenses de fonctionnement des communes, il est prioritaire aujourd'hui de maîtriser ces dépenses

Notre village comme 192 communes d'Ile de France adhère au syndicat du Sigeif compétant dans les domaines du gaz, de l'électricité et des énergies locales. Béthemont-La-Forêt fait partie des 43 communes pouvant bénéficier du Conseil en Énergie Partagé. Depuis 2013, le Sigeif nous accompagne dans cette démarche, aussi, il nous a semblé pertinent de vous partager la synthèse du dernier bilan énergétique de la commune de l'année 2024.



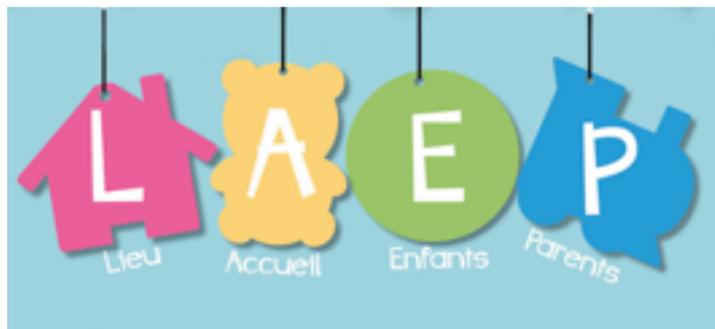
En 2020 la commune avait consommé 131 MWh (mégawattheure) pour une dépense de 13 343,00 €. Grâce à l'ensemble des actions menées, la commune a en 2024 significativement diminué sa consommation d'énergie qui est passée à 94 MWh. Malgré cette baisse de la consommation la facture globale a augmenté de 74 % pour atteindre la somme de 23 065,00€ due à la flambée du coût de l'énergie depuis 2022.

Cette baisse de la consommation de l'énergie nous a permis de diminuer notre émission de CO2 de 35 % par rapport à 2020.

Cette baisse de la consommation d'énergie a été possible grâce à la mise en place de l'éclairage Led sur une partie des rues du village, de l'extinction de nocturne de l'éclairage public, de l'isolation des combles et du remplacement des menuiseries de la Mairie, de la généralisation de l'éclairage Led dans les bâtiments, du remplacement de la chaudière gaz.

La commune devra poursuivre dans les années à venir la réduction de sa consommation d'énergie avec entre autres la généralisation du Led pour l'éclairage public malgré le désengagement financier de l'État, de la Région et du Département.

LAEP



La commune de Béthemont-La-Forêt en partenariat avec la Communauté de Communes met à disposition des familles ayant des enfants entre 0 et 4 ans un lieu d'accueil enfants parents (LAEP).

Le LAEP est un lieu spécialement aménagé pour les petits. Les familles sont reçues par deux accueillantes (professionnelles de la petite enfance) ; l'accueil est gratuit, et sans inscription, l'anonymat et la confidentialité y sont préservés.

Ce LAEP est intercommunal, il accueille les habitants des communes de Béthemont-La-Forêt, Chauvry, Nerville-la-Forêt, Presles et Villiers-Adam.

Il est ouvert tous les mercredis de 09h00 à 11h00 (hors période de vacances scolaires).

Pour l'année 2025-2026, le LAEP ouvrira le mercredi 03 septembre entre 09h00 et 11h00.

MUTUELLE SANTE CITOYENNE

Gardez la main sur votre Mutuelle santé ! Rejoignez le premier collectif citoyen !

La commune de Béthemont-La-Forêt en partenariat avec la Mutuelle Santé Citoyenne vous propose depuis un an une mutuelle communale accessible à tous.

Ce dispositif, mené en partenariat avec la Fédération Française Mutuelle Santé Citoyenne, permet de regrouper les adhérents d'une même commune afin de leur faire profiter de tarifs négociés auprès d'une même complémentaire santé.

Aussi, si vous souhaitez avoir des renseignements sur cette mutuelle, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous pour rencontrer en Mairie un conseiller qui pourra vous donner toutes les informations sur les prestations que propose cette mutuelle.

Afin de préparer au mieux cette rencontre, vous devez réserver un créneau horaire auprès du secrétariat de la Mairie au 01 34 69 27 01.



FERMETURE DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE HISTORIQUE

Le Conseil départemental est pleinement engagé dans une démarche pour assurer le déploiement de la fibre dans tout le département. Ceci fait suite à la décision nationale de ne plus utiliser le cuivre dans les réseaux de communication électronique fixes et mobiles.

Aussi, le calendrier est le suivant :

- Fermeture commerciale : dès janvier 2026, il ne sera plus possible pour les abonnés de souscrire un abonnement ADSL
- Fermeture technique : à partir du 31 mai 2028, plus aucun service ne fonctionnera sur le réseau cuivre. Les abonnés devront migrer vers des offres fibre, satellite ou 4G/5G.

Le taux de couverture de la fibre dans les neuf communes de notre Communauté de communes, soit 20 000 logements, est annoncé à 99% sur notre territoire.



ACCÈS AUX SOINS FACILITÉ PAR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, CCV03F



Dans une volonté de garantir à chaque habitant des neuf communes de notre intercommunalité de trouver un médecin généraliste et de pouvoir consulter un spécialiste, un diagnostic approfondi est actuellement en cours pour déterminer les besoins en santé à l'échelle du territoire.

Attendues pour cet automne, ces conclusions permettront d'ajuster les actions mises en place pour combler les lacunes en matière de services médicaux.

En parallèle, un fond d'aides spécifiques à l'installation de nouveaux praticiens a été créé par la CCV03F afin de pouvoir octroyer des subventions pour l'aménagement de cabinets médicaux ou encore des

programmes d'accompagnement pour faciliter les conditions d'activité des médecins. Par ailleurs, l'intercommunalité propose depuis 2023 le transport à la demande pour les personnes âgées de plus de 60 ans, à mobilité réduite, demandeurs d'emploi, personnes en insertion professionnelle ou bénéficiaires de l'APA (tarif : 30€/an) ayant besoin de faire des courses, d'effectuer des démarches administratives ou de se rendre à un rendez-vous médical dans le Val-d'Oise.



Lutte contre le moustique tigre

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans taches.

Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne mais elle peut provoquer des inflammations ou des réactions allergiques. Ce moustique est vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.

Le moustique tigre se développe principalement, à partir de 13, 14 degrés, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Il apprécie particulièrement la végétation dense pour s'abriter de la chaleur durant la journée. On le retrouve également dans les zones d'ombre, les zones fraîches, humides et à l'abri du vent. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger et il se reproduit en 5-7 jours. Il vit entre 4 et 6 semaines.

Les actions pour tous

Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes, il est recommandé de :

- Débroussailler, tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage)

Pour détruire les larves et éviter la prolifération, l'enjeu est d'éviter les eaux stagnantes.

On pensera bien à :

- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches.

Plus d'infos sur le site de l'ARS Ile de France : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>



SAISON DE CHASSE EN FORÊT DE MONTMORENCY

Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées.

Lors de ces journées des panneaux « ATTENTION ZONE DE CHASSE » seront disposés en périphérie des secteurs de chasse dans lesquels il est demandé au public de ne pas pénétrer. Le personnel de l'O.N.F. et la Gendarmerie seront présents sur le terrain de 09h00 à 16h00 pour constituer un périmètre de sécurité, les jeudis suivants :

- 13, 20 et 27 novembre 2025
- 4, 11 et 18 décembre 2025
- 8, 15, 22 et 29 janvier 2026
- 5 et 12 février 2026
- 5 et 12 mars 2026



RENTÉE DES CLASSES

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, nous attendons 56 enfants qui seront réparties de la façon suivante :

- À Béthemont-La-Forêt, l'école accueillera 36 enfants, 20 en maternelle de la Petite section à la Grande Section et 16 en primaire du Cours Préparatoire au Cours Élémentaire première année.

L'équipe pédagogique est composée de Madame Ophélie Haton, Directrice, et de Madame Laurence Cartalade pour la classe de maternelle accompagnée de Madame Nadia Aubry en temps qu'ATSEM.

- À Chauvry, l'école accueillera 20 enfants en primaire de la classe Cours Élémentaire deuxième année au Cours Moyen deuxième année.

L'équipe pédagogique est composée Madame Lucie Grillet.

La rentrée des classes s'effectuera le lundi 1 septembre.

Ecole de Béthemont-La-Forêt

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 – 11h45	8h30 – 11h45	8h30 – 11h45	8h30 – 11h45
13h30 – 16h15	13h30 – 16h15	13h30 – 16h15	13h30 – 16h15

Ecole de Chauvry

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h15 – 11h30	8h15 – 11h30	8h15 – 11h30	8h15 – 11h30
13h15 – 16h00	13h15 – 16h00	13h15 – 16h00	13h15 – 16h00

L'ouverture des portes des écoles le matin et le midi sera 10 minutes avant le début de la classe.

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-La-Forêt – Chauvry met en place :

- **Un accueil périscolaire :**
 - Le matin à l'école de Béthemont-La-Forêt de 7h30 à 8h20
 - Le soir à la salle des fêtes de Chauvry de 16h20 à 18h45
- **Une restauration scolaire :**
 - À Béthemont-La-Forêt encadrée par Mesdames Nadia Aubry et Véra Lluka
 - À Chauvry encadrée par Mesdames Morgane Fatras et Jeanne Laboulbene
- **Un transport scolaire :**

Les horaires de bus scolaire entre nos deux villages sont :

- Le matin : départ de Béthemont-La-Forêt à 8h05 et départ de Chauvry à 8h15 ;
- Le soir : départ de Chauvry à 16h00 et de Béthemont-La-Forêt à 16h15.

UNE ANNÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE L'EAU ET DES OCÉANS



Cette année, les écoliers de Béthemont-La-Forêt ont mené un projet pédagogique ambitieux et porteur de sens : sensibiliser les élèves à la protection de l'eau, cette ressource précieuse et indispensable à la vie, ainsi qu'à la sauvegarde des océans.



Tout au long de l'année, les classes se sont investies dans de nombreuses activités en lien avec cette thématique.

La classe de CP-CEI s'est notamment passionnée pour la célèbre course du Vendée Globe, suivant avec enthousiasme les aventures des skippers autour du monde. Pour partager cette expérience avec leurs familles, les élèves ont réalisé un podcast régulier, relatant les péripéties des navigateurs et les étapes clés de la course.

Les deux classes de l'école de Béthemont-La-Forêt ont également participé au concours national « Arts en plastiques pour l'Océan », en créant une œuvre collective inspirée de l'album « Je t'aime Bleue » de Barroux. Cet album raconte l'histoire touchante d'un petit garçon qui tente de sauver une baleine malade à cause des déchets plastiques qu'elle a ingérés. Ce projet artistique a été l'occasion d'aborder avec les élèves des sujets essentiels tels que la gestion des déchets et les dangers de la pollution plastique pour la faune marine.





Dans le cadre de ce projet, les classes de CP-CE1 et de CE2-CMI-CM2 ont également bénéficié de plusieurs interventions pédagogiques proposées par le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France. Ces animations ont permis aux enfants de mieux comprendre les enjeux liés à la préservation de l'eau, tant sur le plan local que global.

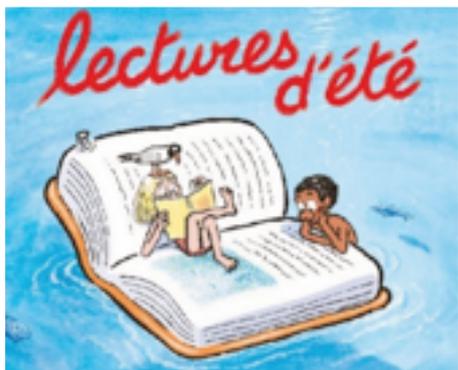
En complément, une sortie a été organisée pour explorer le patrimoine de l'eau dans les villages de Béthemont-La-Forêt et Chauvry. Les élèves ont ainsi découvert l'histoire et l'utilité des lavoirs, lave-sabots, fontaines et puits, témoins du lien fort entre les habitants et l'eau à travers le temps.

Enfin, pour clore cette belle année, un spectacle de fin d'année a été présenté le vendredi 20 juin, en présence de nombreux parents. Sur scène, les élèves ont enchaîné danses, chants de pirates et leçons de natation imaginaires, toujours autour du thème de la mer. La représentation s'est conclue dans la bonne humeur autour d'un moment convivial.

Ce projet d'année a permis de sensibiliser les élèves à une problématique majeure tout en valorisant la créativité, l'engagement et l'ouverture sur le monde.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



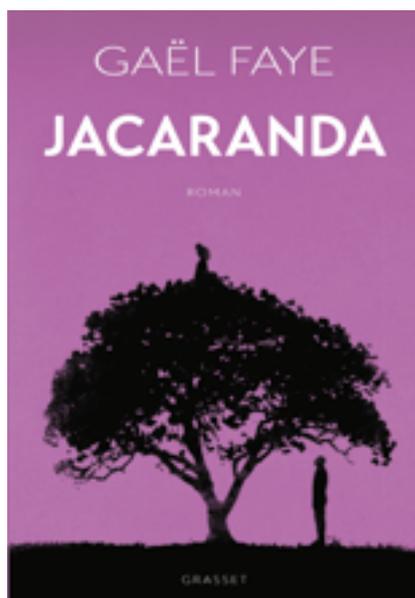
La bibliothèque vous accueille à partir du 30 août, le samedi de 10h à 12h au 1er étage de la mairie

Fermetures :

- 25 octobre, 1er novembre, 27 décembre 2025 ;
- 3 janvier 2026.

A lire à la rentrée

À la rencontre de quatre générations de Rwandais, leurs parcours, leurs souffrances, leurs espoirs aussi, et leurs silences face à l'innommable. Gaël Faye y célèbre l'humanité, paradoxale, aimante, vivante.

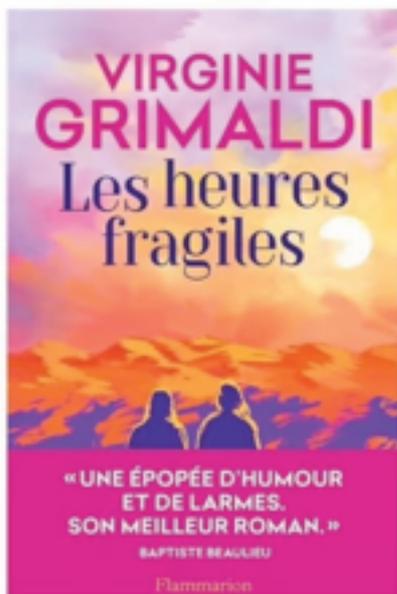


Un roman épistolaire entre deux femmes écrivaines, plein de doutes et d'espoir. Un sujet traité avec émotion par Aurélie Valognes.



En effet, le thème de ce roman de Virginie Grimaldi est celui des heures fragiles de l'adolescence où tout peut basculer, sans qu'on n'ait rien vu venir

C'est donc un thème puissant, touchant...



À travers une histoire bouleversante, Mélissa Da Costa nous prouve une fois de plus que l'imagination n'a pas de limite, et qu'il n'existe pas de meilleur pouvoir que l'amour pour guérir les blessures les plus profondes.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La lecture est un trésor inestimable que nous, adultes, avons le devoir de transmettre à nos enfants. Malheureusement, dans un monde où l'attrait des écrans se fait toujours plus grand, cet exercice peut ressembler à une véritable mission.

À la suite de ce constat, les bénévoles ont décidé d'ouvrir la bibliothèque aux enfants de l'école.



Depuis mars, les maternelles ont donc bénéficié tous les 15 jours, de découvrir l'espace lecture jeunesse.

La séance débute par de la lecture à voix haute, en jouant avec les intonations pour rendre l'histoire vivante (souvent sur le thème étudié en classe) puis de choisir un livre qu'ils découvriront à la maison.

Allez, c'est parti pour une nouvelle année enrichissante et pleine de lecture !

Bonne rentrée à vous !



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

LES NUITS DE LA LECTURE

Du 23 au 26 janvier 2025, les Nuits de la lecture ont célébré le plaisir de lire.



La bibliothèque a participé à cette 9ème édition le vendredi 24 janvier.

Les bénévoles ont proposé dans un premier temps, une histoire racontée à haute voix et « Roule Galette », un conte intemporel avec son histoire chantante et son illustration vintage pour les enfants.



Dans un 2ème temps, un quizz littéraire a été proposé aux adultes, où certaines réponses étaient accessibles dans l'espace adulte de la bibliothèque.

Enfin, cette soirée s'est achevée autour du verre « des lecteurs ».



En 2026, les 10e Nuits de la lecture, organisées par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, se tiendront du 21 au 25 janvier 2026, pour la première fois du mercredi au dimanche.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

LA CHANDELEUR ET APRÈS-MIDI LOTO POUR NOS AÎNÉS



Le samedi 8 mars, les membres du Comité Communal d'Action Sociale ont déployé leurs meilleures recettes de crêpes pour recevoir nos aînés de plus en plus nombreux chaque année.

Les crêpes, confitures et autres gourmandises ont été dégustées par les participants, entre deux parties de loto qui a encore une fois remporté un vif succès.

Animé avec brio et sérieux par Monsieur le Maire, les gagnants ont pu repartir une fois encore avec les lots variés, originaux et parfois gourmets.



Vivement l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

PLANTATION D'ARBRES EN FORÊT DE MONTMORENCY



Les élèves des écoles de Béthemont-La-Forêt et de Chauvry ont participé à la plantation d'arbres le 14 mars au matin, sur une parcelle située rue de la Pierre aux Loups.

Avec l'aide et les conseils des forestiers, les enfants se sont attaqués à une parcelle dont les châtaigniers avaient dû être coupés du fait de la maladie de l'encre. Chêne sessile, sorbier des oiseleurs ou encore orme champêtre : des essences variées ont été plantées par les enfants.



Il s'agit d'une action éducative organisée par l'Office national des forêts (Onf) en coopération avec la municipalité

L'après-midi, Madame Marie Christine Cavecchi, Présidente du département du Val d'Oise et de nombreux élus du Département, ont pris part eux aussi au reboisement de notre forêt.

Toutes ces actions visent à soutenir la reconstruction du massif forestier avec pour objectif : contribuer à la régénération de cet espace naturel essentiel à la biodiversité.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Mercredi 19 mars 2025 à 10h00, le comité local de la Fnaca, les élus, les autorités civiles et militaires ainsi que de nombreux participants ont célébré le 63ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et en Afrique du Nord, au cimetière de notre village.



Après la lecture du manifeste de la Fnaca par Monsieur Michel PELAMOURGUES et du discours de Madame Patricia Miralles Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants lu par Monsieur le Maire,

Monsieur Emmanuel MAUREL, Député de notre circonscription, le président de la Fnaca locale et Monsieur le Maire, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Monsieur le Maire a ensuite convié les participants à se diriger vers la salle du Conseil Municipal pour partager le verre de l'amitié.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

LA SAINT-PATRICK

Le samedi 22 mars 2025, dans l'après-midi, les enfants du village se sont retrouvés à l'école.

Non pas pour étudier, mais, autour d'un goûter, jouer à des jeux de société. Le soir venu ce fut au tour des parents, des adolescents, de prendre le relais.



Saint Patrick oblige, c'est accompagné d'une boisson houblonnée ou non que furent dégustés les différents club -sandwiches servis aux joueurs acharnés de belote, uno et autres triominos .



Le succès de cette manifestation n'étant plus à démontrer c'est avec plaisir que l'équipe des bénévoles du Comité des Fêtes de Béthemont-La-Forêt vous retrouvera l'année prochaine.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

LA CHASSE AUX ŒUFS



Le samedi 5 avril 2025, le terrain communal fut envahi par une horde de chasseurs d'un genre un peu particulier.

En effet équipés, qui d'un panier, qui d'un sac ou encore d'un parent, les enfants se mirent en quête des œufs qui étaient cachés un petit peu partout.

De différentes couleurs, plus nombreux et mieux dissimulés pour les « grands », et sur un terrain plus facile pour les plus « petits ».



Le fruit de cette récolte fut ramené sous le préau afin d'être échangé contre de vrais œufs en chocolat.

Un atelier de décoration d'œuf était organisé dans la cantine et suivi d'une dégustation d'omelette et d'un apéritif proposé par le Comité des Fêtes de Béthemont-La-Forêt.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES



Le dimanche 18 mai une nouveauté dans le paysage festif béthemontois.

En effet sur le terrain communal a été organisé le premier Loto du Comité des Fêtes de Béthemont-La-Forêt.



Après des semaines de préparation, tout était fin- prêt. Les tentes dressées, les tables alignées, les lots bien ordonnés.

Une centaine de personnes ont répondu "présent". Il en est arrivé de Béthemont-La-Forêt (bien sûr), des villages voisins, des départements voisins et même de plus loin.

Après quelques cafouillages de micro vite résolus, grâce à un bon samaritain Chauvriot, les parties se sont enchainées procurant joie et déception des participants.

Le soir venu, avec l'aide de toutes les personnes présentes, le démontage et le rangement du matériel ne fut qu'une formalité.

Malgré un bilan financier mitigé nous pouvons quand même affirmer, aux dires de tous, que ce premier loto fut une réussite émotionnelle et nul doute que la prochaine édition sera un succès.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

SORTIE DES AÎNÉS AU CHÂTEAU DE CONDÉ EN BRIE



Le 11 juin dernier, pour la sortie annuelle du CCAS, nous avons fait un premier arrêt dans le département de l'Aisne sous un temps estival.

La journée a débuté par la visite du Château de Condé avec la projection d'un film nous racontant l'histoire de cet édifice ainsi que de la famille qui fait vivre ce lieu aujourd'hui. Puis nous avons pu découvrir son histoire et son patrimoine lors d'une visite guidée très instructive.

Ce monument historique classé est un des derniers châteaux privés français encore habité, ayant pu conserver in situ ses décors authentiques des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Des familles prestigieuses l'ont habité puisqu'il est surnommé le château des princes de Condé, de Bourbon et de Savoie.

Pour clôturer cette belle visite, le maître des lieux nous a fait une démonstration de sabrage de champagne dans la cour d'honneur, suivi d'une dégustation et d'un repas dans ce lieu emblématique.

Ensuite direction Etoges dans la Marne pour une visite des caves de Francis Thomas, récoltant et maison familiale traditionnelle. Cette visite guidée a permis de découvrir tout le processus de fabrication du champagne depuis l'impressionnant pressoir à la mise en bouteille et au stockage dans les caves.



Cette journée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une dégustation des différentes cuvées de champagnes proposées et il était déjà l'heure de revenir dans notre beau village.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

RANDONNÉE EN FORÊT DE MONTMORENCY



Le dimanche 15 juin, organisation de la première randonnée du Comité des Fêtes de Béthemont-La-Forêt.

Une bonne vingtaine de participants, Béthemontois ou non, se sont retrouvés sur le terrain communal. Le départ fut donné vers 9h30 pour un parcours en forêt de Montmorency reconnu au préalable par Patrick Caminade (randonneur assidu).

Chacun à son rythme avec quelques haltes de regroupement aux traversées de routes, les quelques 8 kilomètres furent avalés en 2 heures.



Au retour, nous nous sommes tous retrouvés sous le préau de l'école afin de partager le verre de l'amitié. A noter une ambiance fort sympathique qui donnait envie de recommencer.

Le rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine pour ceux qui ont apprécié et ceux qui n'ont pas pu se libérer pour cette première édition.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

LE FEU DE LA SAINT-JEAN

Le samedi 21 juin les Béthemontois se sont retrouvés sur le terrain communal vers 19 heures. Comme depuis quelques années, la soirée a débuté autour d'un apéritif servi par les adhérents du Comité des Fêtes de Béthemont-La-Forêt.

Ensuite, les Béthemontois se réunirent autour des tables prévues à cet effet afin de partager un pique-nique citoyen. A noter que cette année, le barbecue eut un réel succès.



Vers 21h30, les gâteaux du concours de pâtisserie firent leur apparition. Les réalisations étaient nombreuses et délicieuses. Madame Isabelle Oger a brillamment remporté cette édition.

Bien sûr pas de fête de la St Jean sans feu. Au prix de nombreuses précautions (tonte à ras par monsieur Duclos, arrosage abondant par Frédéric Oger), celui de cette édition 2025 s'est avérée magnifique et sans danger.

Pour clôturer cette soirée, un feu d'artifice fut tiré dans cette jolie soirée début d'été.

Nous disons : A L'ANNEE PROCHAINE pour une nouvelle édition.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

BALADE EN CHANTANT



Dimanche 22 juin dernier, l'association Les Chemins de la musique donnait rendez-vous aux marcheurs et chanteurs de la vallée de Chauvry pour une courte « Balade en chantant » sur les crêtes béthemontoises. Cette randonnée, accessible à tous, a été ponctuée par quelques vocalises et l'apprentissage progressif d'un virelangue à l'ombre des grands hêtres. Elle s'est achevée par une chanson de 1589 contemporaine de la plantation des grands châtaigniers... La matinée s'est terminée par un petit concert choral participatif dans l'église, suivi d'un verre de l'amitié* sous le préau de l'école.



Les Chemins de la musique (fondés en 2003) ont pour vocation de rendre le chant choral et la pratique de la musique vocale accessibles au plus grand nombre. Sa chorale permanente « À Travers Chants » répète tous les lundis soir à Frépillon (Espace Delacroix), de 20h45 à 22h30. N'hésitez pas à venir assister à ces moments de partage musical conviviaux. Des ateliers-chantant itinérants et ouverts à tous sont également menés de manière ponctuelle dans la Vallée de Chauvry. De nombreux concerts (accompagnés souvent de petites conférences explicatives) sont organisés tout au long de l'année (Journées du Patrimoine en septembre, Noël, concert de printemps, Fête de la musique ...).

Renseignements et contacts :

Anne Bouchet, présidente : 01 34 69 01 44

David d'Hermy , chef de chœur : 06 01 81 26 18

Site : lescheminsdelamusique.org



* au son du « Vin clair » , une autre chanson célèbre de la fin du XVIe siècle



PROMENADE BUCOLO-SYLVICOLE EN FORÊT DE MONTAUGLAND

Monsieur Dubrac, propriétaire du domaine forestier de Montaugland a donné rendez-vous le dimanche 22 juin aux passionnés de chants lyriques et aux amoureux de notre forêt de Montmorency pour un après-midi bucolique.



Jeunes et moins jeunes ont découvert la vie de la forêt au travers de traces et signes des animaux présents sur le massif forestier de Montmorency avec la participation de la Fédération des Chasseurs d'Île de France.

Pour conclure ce bel après-midi ensoleillé nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié et avons eu l'occasion de déguster quelques produits forestiers.



Les participants ont pu découvrir les travaux forestiers réalisés les précédentes années, lors d'une promenade musicale : Balade lyrique poétique et musicale au détour des chemins forestiers. Ce spectacle musical d'initiation à l'écologie et la nature a été réalisé par la compagnie Demain (Marie Jorio et Inès El Jamri).



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

REMISE DES CALCULATRICES AUX ÉLÈVES DE CM2



La cérémonie traditionnelle de remise des calculatrices, offertes par le syndicat intercommunal de regroupement scolaire Béthemont-La-Forêt - Chauvry aux enfants de CM2 des écoles de nos villages, s'est déroulée le vendredi 27 juin à l'école de Chauvry, en présence de Monsieur Didier Dagonet Président du syndicat.

Ils étaient 11 élèves cette année à recevoir ce cadeau offert au nom de toute l'équipe du syndicat, une calculatrice scientifique spéciale collège, pour leur entrée en 6ème.



Cette calculatrice qui accompagnera les futurs collégiens pendant plusieurs années, représente un symbole pour les élus qui croient en la réussite de leurs élèves.

Ce geste vise à leur donner un petit coup de pouce pour débiter cette nouvelle aventure scolaire avec confiance et motivation.

Monsieur Didier Dagonet et Madame Lucie Grillet enseignante de l'école de Chauvry, n'ont pas manqué de féliciter tous les élèves et de les encourager pour la suite de leurs études.

Des remerciements particuliers, sont adressés à Madame Lucie Grillet pour son implication et son travail auprès de nos enfants.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

LES GINGUETTES DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Les samedis 28 juin, 05 et 12 juillet derniers virent l'ouverture de la guinguette de Béthemont-La-Forêt.

Le Comité des Fêtes a imaginé ces soirées dans le but de favoriser les rencontres, les retrouvailles entre les habitants du village qui restent à Béthemont-La-Forêt au mois de juillet et qui veulent profiter d'un cadre splendide pour dîner et s'amuser.



Dans ce but, Valérie a déniché un food truck, nous avons monté une buvette, quelques notes de musique... et hop !

Le succès fut au rendez-vous. Un grand MERCI à tous les participants qui ont contribué à la réussite de ces événements ! A noter que la vente des boissons nous permet de pérenniser le fonctionnement du Comité des Fêtes et d'envisager d'autres animations afin de continuer à vous divertir.



**AU PROFIT DES ÉCOLES DE
BÉTHEMONT-LA-FORÊT ET CHAUVRY**



BÉTHEMONT EN FÊTE

**13 & 14
SEPT 2025**

AU TERRAIN COMMUNAL
DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT

**FÊTE FORRAINE, RALLYE, JEUX, ...
FEUX D'ARTIFICE LE SAMEDI SOIR
RESTAURATION SUR PLACE**

Libre le samedi soir et sur réservation le dimanche midi

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION

en Mairie de Béthemont-la-forêt ou au 01 34 69 27 01

